

LA GAZETTE DE LA CAGETTE

Édition spéciale - Juin 2018

La Gazette de La Cagette est un lieu d'expression pour les membres de La Cagette. Si vous souhaitez participer à la prochaine Gazette, que ce soit en proposant un article, des photos, des dessins, des bisous, des ... Faites-vous connaître !

L'édito : Extension du domaine de la lutte

Par Julien Guillaume



“Only dead fish swim with the stream”. Seuls les poissons morts nagent avec le courant, la phrase est bien connue, sauf que nous autres, cagettien·ne·s impénitent·e·s, essayons carrément de remonter la cascade... dans la déferlante contemporaine d’individualisme borné, de suivisme politique et de consumérisme aveugle, nous tentons en effet vaillamment de retourner vers les solidarités, bien en amont de l’Histoire. On nage et nage encore, toujours plus fort, à contre-courant !

Malgré force bonds admirables hors du torrent, et maints vigoureux mouvements caudaux, ce n’est pas un sport très facile en ce moment, pour de nombreuses raisons dont on pourra avoir un aperçu ci-dessous. Écoute-moi cependant, Cagette ô ma semblable : si toi aussi tu te sens comme le saumon d’argent, prête à remonter la rivière aux eaux troubles, il y a quelque chose de très concret que tu peux faire, et qui consiste à rameuter d’autres petits poissons ! Rassure-toi on cesse de filer la métaphore piscicole dès le paragraphe suivant.

On assiste en effet à un magnifique croisement de courbes en ce qui concerne le recrutement de nouveaux·lles coopé·rice·s. À l’ouverture en septembre dernier ça a été la ruée, avec plus de 300 nouveaux·lles coops en un mois, ce qui nous a placé·e·s durablement au-dessus de nos objectifs ; mais depuis le début de l’année, on plafonne à 40 recrutements par mois, quand il nous en faudrait 100.

Qu’est-ce à dire, l’autonomisation des pratiques alimentaires ne motiverait plus personne dans notre grouillant Clapas ? L’idée de la Cagette aurait-elle atteint l’intégralité de ses destinataires ? On fait un p’tit supermarché, et puis fin de l’histoire ?

Il est tout à fait possible que nous touchions aux limites de notre “premier cercle”, composé sinon de militant·e·s, du moins de personnes sensibilisées aux enjeux de la production alimentaire. Le plus grand défi serait alors devant nous, celui de l’extension du domaine de la lutte !

Notre groupe Com réfléchit actuellement aux moyens de toucher d’autres populations dans le quartier et au-delà, toute aide qu’on pourra leur apporter là-dessus sera bien sûr la bienvenue. Mais là tout de suite, on peut commencer par recruter autour de nous.

Si chaque Cagette amène une autre personne à adhérer à la Coop on est en effet tranquilles pour quelques temps au niveau des objectifs, en plus d’être évidemment plus nombreuses et plus fortes. Donc, bouillant·e·s apôtres, allez et prêchez la bonne nouvelle, ambiancez à l’envi conjoint·e·s, ami·e·s, collègues ou passant·e·s, car en vérité je vous le dis, il y a ici un lieu où on peut prendre sa consommation en main !

Qu’est-ce qu’on se dit, 1500 cagette·ot·s avant la rentrée et 2000 pour Noël ?



SOMMAIRE

P 2 :

- Wanted !

P 3 :

- Les chiffres

P 4 à 6 :

- Pertes, La Cagette est-elle en péril ?

P 7 :

- Comparatif de prix du rayon fruits et légumes

P 8 :

- Le vol en caisse n'était pas un vol !

P 9 :

- Sauvez le monde : goûtez à la finance !

P10 :

- Préparation de l'Assemblée Générale 2018

P11 :

- La Cagette cybernétique

En annexe (version numérique seulement) :

- Liens



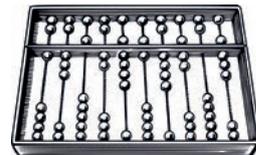
WANTED!

(LA CAGETTE RECHERCHE)



Vous souhaitez donner un vrai coup de main au projet, devenez facilitateur.rice de votre équipe !

Remplissez le formulaire, les goélands et les salarié.es préparent actuellement une palette d'outils pour vous former ! *(Lien du formulaire sur l'Espace Membre «Participer» le lien est dans l'encadré jaune, sur le forum dans l'encadré rouge en haut de la catégorie facilitateur.rice)*



Vous souhaitez faire vos services de 3h à la Cagette en compta ?

Contactez le groupe compta :

compta@lacagette-coop.fr



Vous êtes intéressée par la sélection des produits proposés dans le magasin : rejoignez un rayon du groupe Appro !

Manifestez votre motivation en écrivant à :

julien@lacagette-coop.fr



Déco - Déco - Déco - Déco

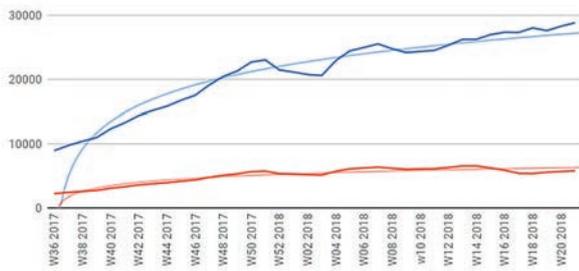
Le magazing est bieng, maintenang fokil soit bô !

On recherche décorateur.rices. Tâches considérées comme des créneaux de services !

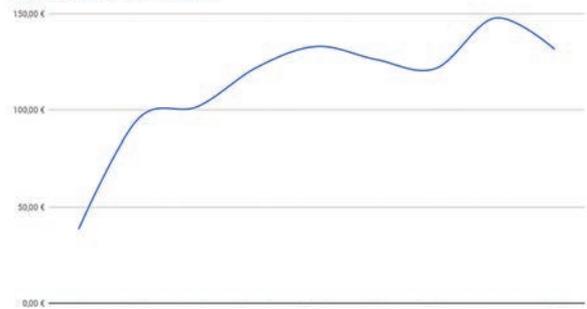
Les chiffres

Par Maxime Thouelle

Chiffre d'affaire par semaine et par jours d'ouverture sur 4 semaines roulantes



Panier moyen par consommateur

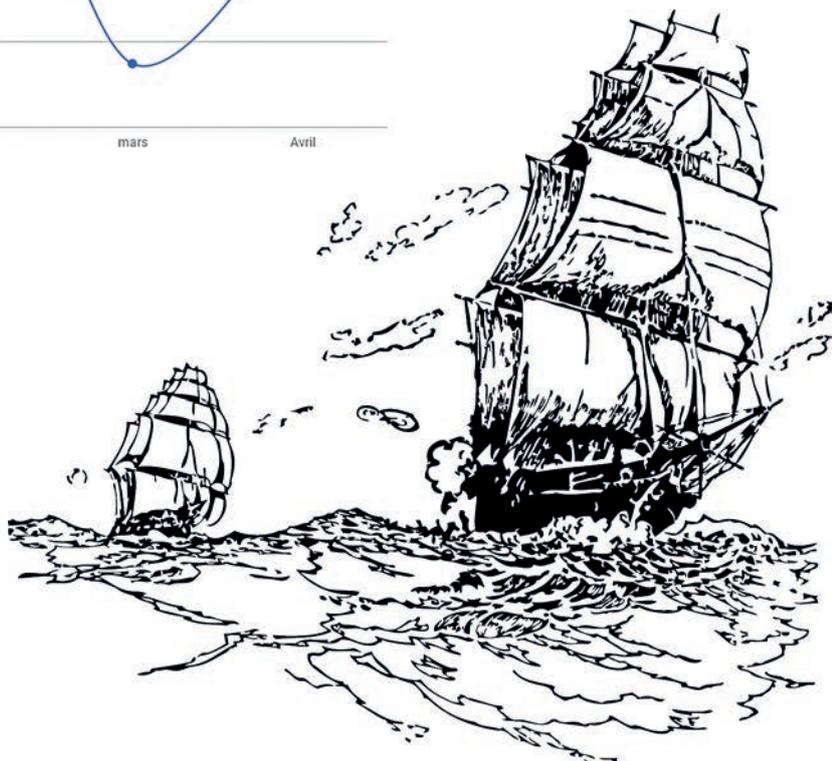
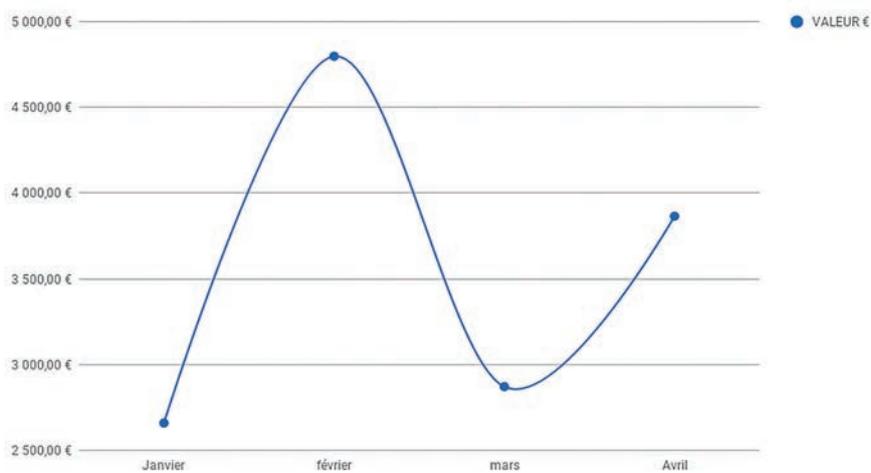


Fréquentation des coopérateur-ric-e-s



Comme tout magasin nous avons des pertes diminuant la marge réalisée :

Pertes en €



Pertes, La Cagette est-elle en péril ?

Par Maxime Thoueille

Au mois de mars 2018, le groupe financement a été sollicité pour chiffrer plus précisément l'état de nos pertes dans l'optique de trouver des solutions pour les réduire et avoir de meilleures prévisions sur nos recettes futures. Le comité pertes et marge s'est constitué pour lancer cet état des lieux.

En parallèle, le groupe comptabilité prépare un arrêté comptable au 31/03/2018, ce qui donnera des résultats plus précis avant de clôturer notre premier exercice comptable en juin 2018.

Nous savons d'où proviennent une partie des pertes, car elles sont chiffrables :

- Les produits remisés à -20% (arrivant à date de péremption rapidement)
- Les produits périmés (dont la date limite de consommation est dépassée)
- L'autoconsommation (un déstockage pour l'Agora par exemple)
- Les erreurs de facturation (des fournisseurs nous facturant des produits non reçus)
- La vente au mauvais prix (lorsque le prix fournisseur augmente un tarif sans qu'on s'en aperçoive)
- Les écarts de fonds de caisse (liés aux erreurs de rendu de monnaie)
- Les écarts entre le montant des ventes sur le logiciel de caisse et ce que l'on compte réellement (erreur de saisie du montant sur l'appareil de carte bleue notamment).

Les graphiques ci-dessous montrent que :

- Nos pertes oscillent depuis janvier entre 3% et 6%
- Les produits périmés et les remises représentent la majorité des pertes



Mais l'origine d'une autre partie des pertes nous est inconnue et nous avons du mal à en évaluer le montant :

- Erreur de caisse = produits non facturés
- Erreur de pesée = mauvaise sélection bio / pas bio ou poids erronés
- Le vol

Cette partie des pertes n'est pas chiffrable et nous devons attendre la fin de l'exercice comptable et l'inventaire annuel pour en connaître la valeur exacte.

Quel est l'impact de ces pertes ?

Les pertes chiffrables cumulées aux pertes inconnues diminuent le taux de marge de 20% (appliqué sur chaque produit) à une valeur comprise entre 12% et 16%.

Pour mieux comprendre, si nous vendons 120 000 € de produits en un mois:

- Avec 20% de marge, nous gagnons 20 000 €
- Avec 16%, nous gagnons 16 551 €
- Avec 12%, nous gagnons seulement 12 857 €

Cet argent nous permet de financer les coûts fixes : loyers, électricité, salaires etc, représentant en moyenne 20 000 € par mois.

Pour que la Cagette soit rentable, il faut que ces frais soient couverts par la marge dégagée par les ventes. Ce n'est pas le cas actuellement, nous avons donc encore beaucoup de chemin à parcourir. Néanmoins les ventes progressant à bon rythme, nous devons faire des pertes notre ennemi commun au quotidien !

Que faire pour améliorer notre niveau de perte ? Devenons facilitateur.rices !

D'une part, une multitude d'actions sont menées depuis janvier, mais nous devons encore tou-te-s nous améliorer. La liste ci-après détaille ce qui est en place et où nous devons progresser.

Ce que vous pouvez faire de mieux pour donner un coup de main à La Cagette, c'est devenir facilitateur-riche de votre équipe. En effet, nous, les salarié-e-s devons nous concentrer sur les commandes, la bonne mise à jour des prix et des stocks et le suivi des réclamations. Cela fait partie des tâches de suivi qui nous ont été confiées. Aujourd'hui, nous passons beaucoup trop de temps à répondre aux questions de chacun-e, ce qui nous coupe parfois dans notre tâche en cours sur laquelle nous devons nous concentrer.

Un-e facilitateur-riche est une personne qui, grâce aux outils que nous allons vous fournir, saura maîtriser une réception de marchandises, débloquer la caisse, expliquer la mise en rayon... et répondre aux questions de bases des nouveaux arrivants. Des choses que vous savez déjà pour certain-e-s !

LA CAGETTE

Remise -20% et produits périmés

Actions menées



- Amélioration des commandes
- Ouverture 5,5j par semaine
- Suivi quotidien des pertes

LA CAGETTE

Remise -20% et produits périmés

A améliorer ensemble



- Réception, stockage et mise en rayon
- Signalisation des produits

LA CAGETTE

Erreurs de facturation

Actions menées

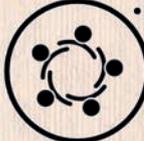


- Rapprochement des bons de livraisons et des factures
- Réclamation faites aux fournisseurs
- Mise à jour des prix à chaque réception

LA CAGETTE

Erreurs de facturation

A améliorer ensemble



- Réception des marchandises
 - Tout compter minutieusement !
 - Noter précisément les produits manquants
 - Remonter tous les BL aux salarié-e-s

LA CAGETTE

Erreurs de caisse

Actions menées



- Création du poste de pesée
- Codes barres sur tous les produits ou presque !
- 2 personnes par caisse
- Amélioration de la procédure par les goélands

LA CAGETTE

Erreurs de caisse

A améliorer ensemble



- Devenons facilitateur-riche-s
- Soyons très attentif-ve-s à chaque bip
- Vérifions le montant tapé sur le boîtier CB
- Répétons-nous d'être toujours à 2 par caisse
- Mettons un code barre sur chaque sachet
- Vidons tou-te-s notre sac/cabas à la caisse

LA CAGETTE

Erreur de pesée

Actions menées

- Identification du **Bio en vert** sur le poste de pesée
- Suivi hebdomadaire des écarts de stock **Bio** / Non bio

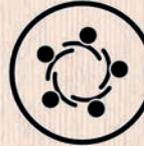


LA CAGETTE

Erreur de pesée

A améliorer ensemble

- Soyons autonomes et sélectionnons toujours le bon produit.
- Vérifions la tare à chaque pesée.



LA CAGETTE

Vol

Actions menées

- Priorité sur le poste accueil
- 1 seule caisse avec des espèces
- Suivi quotidien des erreurs de caisse

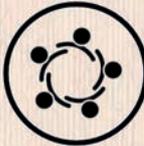


LA CAGETTE

Vol

A améliorer ensemble

- Avoir en permanence quelqu'un à l'accueil
- Ne laissez jamais l'espace de caisse sans surveillance
- Mettre en place une sortie sans achat ?



Conclusion sur les pertes

Depuis janvier, nous suivons désormais nos pertes mensuellement. Cette analyse nous permet de prendre conscience du chemin encore à parcourir. Nous l'avons annoncé d'entrée de jeu, La Cagette est un service en perpétuelle construction et nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. L'ouverture du Clemenceau enrichit et complexifie le projet, mais nous ajustons collectivement la barre.

Comme tout magasin, nous aurons donc toujours des pertes, mais nous avons les cartes en main pour diminuer leur niveau.

4 leviers pour améliorer la situation économique par ordre de priorité :

1 - Diminuons les pertes

2 - Augmentons le nombre de membres

Nous avons 200 membres de retard sur le prévisionnel, plus nous serons nombreux, plus nous ferons de recettes et atteindrons l'équilibre !

3 - Augmentons le panier moyen

Il est de 100€ aujourd'hui, et nous allons le faire grimper en augmentant à la fois le nombre de références (nouveaux fournisseurs en juin) et le taux de fréquentation.

4 - Réfléchissons sur la marge

Faudra-t-il malgré tout augmenter la marge ?

Doit-on appliquer une marge plus importante sur les produits frais pour inclure les pertes ? Ou au contraire, sur tout le magasin ?

Quelles seraient les conséquences d'une augmentation de la marge ?

Rejoignez le comité pertes et marge pour continuer la discussion !

Contact par mail : financement@lacagette-coop.fr

Comparatif de prix du rayon fruits et légumes

Par le comité Comparatif de prix

Un groupe de Cageot-te-s a décidé de se lancer, avec rigueur et méthode, dans un comparatif de prix avec les autres magasins de la ville, et LES RESULTATS SONT EXCELLENTS POUR LA CAGETTE !

Le choix a été fait de commencer par le rayon fruits et légumes car c'est l'un des rayons préférés de nos coopérateur-ric-e-s, mais aussi, ne le cachons pas, parce que c'est l'un des plus intéressants de notre boutique.

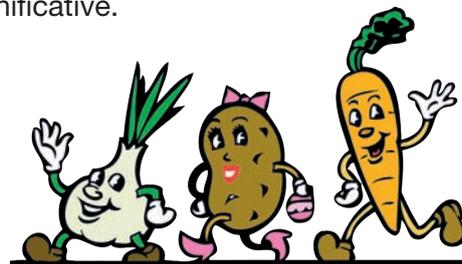
Méthode du comparatif :

Le comité "comparatif" a relevé les prix des fruits et légumes dans de nombreux magasins de la ville entre le 12 et le 18 avril. Nous nous sommes attaché-e-s à être les plus scrupuleu-ses-x possibles, c'est à dire, à comparer des produits ayant les mêmes caractéristiques (Bio/équitable/conventionnels/à la pièce ou au kilo). Cependant, la loi sur les comparatifs de prix est extrêmement stricte et face aux enseignes de la grande distribution nous ne pouvons pas prendre le risque de publier notre étude, aussi sérieuse soit-elle, ce serait tendre le bâton pour se faire battre. Les résultats de notre comparatif ont donc été présentés à l'oral en interne, pendant l'Agora du mois de mai (la réunion mensuelle des associé-e-s). Ces résultats peuvent être consultables par les coopérateur-ric-e-s sur demande spécifique mais pour un usage exclusivement interne. Pour avoir des résultats chiffrés (à utiliser en interne exclusivement), envoyez un mail à : adrienleurent@gmail.com.

Résultats :

D'un point de vue global, sur la période étudiée, les prix des fruits et légumes bio de La Cagette étaient imbattables. Nos prix étaient largement moins chers que ceux des enseignes spécialisées Bio du quartier, mais également moins chers que ceux des enseignes de grande distribution "classique" du quartier. Plus surprenant, ils se sont révélés moins chers que ceux des hypermarchés et des magasins discount. Pour ce rayon spécifique, nous touchons du doigt l'un des objectifs de La Cagette : permettre aux publics les moins fortunés de se payer des produits plus respectueux de l'environnement et de la santé.

Les prix des fruits et légumes conventionnels de La Cagette étaient également très intéressants mais, comme nous n'avons que très peu de références, la comparaison est moins significative.



Ne nous laissons pas berner par les techniques marketing des supermarchés ! Nous nous attendions à ce que les prix de La Cagette soient intéressants mais les résultats vont au delà de nos attentes. En effet, dans la grande distribution, l'utilisation des techniques marketing telles que "les produits d'appels", les "marges différenciées" donnent l'impression que les prix sont plus bas qu'ils ne le sont en réalité. La tomate bio à 99 cts le kilo placée en tête de gondole, masque souvent les marges beaucoup plus importantes réalisées sur le reste du rayon. Nous pressentions que les prix des fruits et légumes de La Cagette seraient "intéressants" mais pas du tout à ce point. La politique de "marge unique" de La Cagette à l'avantage d'être transparente pour les coopérateur-ric-e-s (chacun-e sait combien est donné au fournisseur et à La Cagette), en revanche cette politique ne met pas en valeur notre niveau global de prix, qui se révèle plus intéressant qu'il n'y paraît au premier abord. Nous invitons donc tou-te-s les coopérateur-ric-e-s à être attentif-ve-s aux niveaux de prix d'un point de vue global et à ne pas se laisser embobiner par les prix d'appels et les têtes de gondoles.

Maintenant, reste à savoir si le portrait flatteur dressé pour notre rayon fruits et légumes l'est aussi pour les autres rayons.

Rejoignez le comité et aidez-le à poursuivre ses comparatifs en envoyant un mail à : comparatifdeprix@lacagette-coop.fr

Le vol en caisse n'était pas un vol !

Par les salarié·e·s

Un communiqué a été envoyé le mois dernier à tou·te·s les coopérateur·rice·s par les salarié·e·s, concernant un vol de 100 euros en caisse. Puisque nous avons décidé d'être transparent·e·s à ce moment là, nous devons l'être jusqu'au bout et vous donner le fin mot de l'histoire : le vol n'était pas un vol mais une grave erreur d'inattention de la part de la caissière et d'une cliente lors du passage en caisse. Tout est bien qui finit bien, les 100 euros manquants ont été restitués, de bonne foi, par les deux coopératrices qui étaient très gênées de la situation.

Cependant, nous avons pu tirer les leçons de cette histoire :

Notre système de caisse, avec une seule fermeture de caisse par jour a fait long feu. Il n'était pas du tout assez responsabilisant pour les caissier·ère·s et a conduit à de nombreuses "petites disparitions" d'argent (fautes d'attention ? vols ?) Les mesures qui ont été mises en place depuis, quoiqu'un peu fastidieuses parfois, ont permis d'y remédier, et c'est tant mieux !

Désormais, un·e coopérateur·rice est désigné·e "Responsable de la caisse avec espèces" à chaque service. Elle ou il signe une feuille de caisse et compte son fond de caisse au début et à la fin de chaque service en présence du ou de la salarié·e en service. En somme, comme dans tous les commerces du monde, la·le caissier·ère est responsable de sa caisse...

Si c'est ce dont nous avons besoin pour fonctionner à plus de 1000, alors allons-y gaiement !



Sauvez le monde : goûtez à la finance

Par Viviane Radier

À la Cagette, il existe des financiers qu'on ne trouve pas forcément en rayon... Et malgré tout, on gagnerai à les connaître : avec leur extérieur croquant et leur cœur moelleux, les membres du groupe finance ont tout pour plaire! Pour vous donner envie de venir croquer les chiffres avec nous, voici un petit point sur l'avancée des travaux finance, en lien avec le groupe comptabilité !

La Cagette est actuellement en train de clôturer son 1er exercice comptable, c'est à dire sa première année d'existence. Le groupe comptabilité réalise un très gros travail de regroupement, saisie et archivage des factures, en lien avec le cabinet comptable Arithmétique. Toutes ces données compilées et la réalisation d'un inventaire du stock au 30 juin permettront au cabinet comptable d'établir les documents officiels, notamment le bilan et le compte de résultat. Ces documents seront présentés lors de la prochaine AG, et soumis à validation des coopérateur-rices.

L'analyse financière du bilan comptable permet de juger de la pérennité de la structure: ses ressources («le passif») et ce à quoi elle les utilise («l'actif»). L'analyse économique du compte de résultat et des soldes intermédiaires de gestion (SIG) nous amènera à juger de la viabilité de la structure: quelles sont les ressources et les charges de l'entreprise liées à ses activités.

En parallèle, mais toujours conjointement avec la compta, le groupe finance travaille à l'élaboration des documents prévisionnels, notamment le budget prévisionnel qui se traduira en compte de résultat prévisionnel, pour l'exercice à venir. Cet exercice est particulièrement important car il est la traduction économique de la stratégie de la Cagette: combien de coopérateur-rices devons nous recruter pour atteindre les objectifs de vente? Quelles sont les priorités d'investissement: faut-il acheter un frigo ou investir dans des ordinateurs pour le BDM ? Pouvons nous faire les deux ?

Toutes ces questions, il faut nous les poser et y répondre ensemble: si on pense tous que peindre une fresque sur le plafond du Clémenceau, type chapelle Sixtine, est le plus important aujourd'hui, alors il faut le chiffrer !

C'est le travail qu'ont fait les coordinateur-rices de groupes et comités ces derniers temps. A l'heure de la compilation des dépenses prévues par chaque groupe, les échanges se font en table ronde sur les priorités que nous devons accorder à certaines dépenses plutôt qu'à d'autres: peut être que la fresque Sixtine sera jugée collectivement moins urgente qu'un nouveau meuble à pain ?

Du côté des ressources, les calculs se basent sur des hypothèses dont les éléments principaux sont:

- le nombre de coopérateur-rices qui viennent acheter dans le magasin (d'après notre expérience des derniers mois, 70% des coopérateur-ric-e-s viennent acheter au moins une fois par mois à la Cagette).
- le montant de leur panier moyen (environ 130€/acheteur/mois - 90€/coopérateur-ric-e/mois - ces derniers mois).

Nous savons déjà que certains mois voient une baisse de fréquentation, donc nous essayons de l'intégrer dans la mesure du possible, tout en gardant une logique de calcul simple et claire.

Travailler sur les chiffres soulève pleins de questions au cœur du projet : faudra-t-il un jour augmenter la marge car nous n'atteignons pas les objectifs et nous ne dégageons pas de bénéfice ? A quel moment le magasin sera-t-il trop petit pour ouvrir des perspectives d'évolution ? Quels nouveaux produits faut-il proposer pour attirer les coopérateur-rices qui ne consomment pas à la Cagette ?



Toutes ces questions, nous aimerions les partager avec un plus grand nombre de membres : le groupe actif est aujourd'hui trop restreint pour gérer ces questions importantes ! Nous devons encore finir le budget prévisionnel, et nous travaillerons ensuite à identifier des indicateurs clefs pour être en mesure de suivre la santé économique de La Cagette régulièrement. Alors, maintenant que vous avez envie de goûter à la finance, n'hésitez pas, devenez financier !

Préparation de l'Assemblée Générale 2018

Par Catherine Gustau

Il y a fort fort longtemps, dans un pays répondant au doux nom de Cagétie, vivait une communauté de cageots et cageottes qui souhaitaient créer du sens et du commun autour de l'alimentation.

Créant une association, où tout te's celles et ceux qui le voulaient pouvaient contribuer au projet, les membres élirent quatre co-président'e's répondant aux noms exotiques d'Antonin, Catherine, Maxime et Mireille. ()*

Après moultes aventures épiques contées par les bardes occitans durant des siècles et des siècles, le supermarché fut créé et la coopérative naquit.

Ce fut une naissance heureuse, célébrée dans l'allégresse et l'euphorie. Muses, prêtresses, chamanes et druides se penchèrent sur le berceau de la petite Cagette pour la bénir et la chérir.

Il fut décidé dans ces temps antédiluviens, lors d'un forum (ex agora) que l'une des coprésidentes de l'association, Catherine, assurerait le rôle de présidente de la coopérative dans ses premiers pas.

Il fût également décidé de reprendre les statuts juridiques de la coopérative-soeur, La Louve, de façon temporaire en attendant de pouvoir en rédiger de plus adaptés au projet Montpellierrain.



Chères cageottes, Chers cageots, le temps est venu !

Le groupe statut travaille d'arrache-pieds pour vous proposer une ou plusieurs versions de statuts qui correspondent à notre façon de gérer notre coopérative.

Et la présidente, en l'occurrence moi, pense qu'il est temps de lancer une campagne d'élection pour remettre en jeu son titre. Chaque coopérateur-riche est invité-e, si elle ou il le souhaite, à se présenter à l'élection de la présidence (un mail vous sera envoyé avec les détails pour les candidatures lorsque tout sera prêt).

Préparez-vous donc car à l'automne nous allons nous réunir lors de temps collectifs pour choisir les grandes orientations de notre coopérative.

Il faudra, dans un premier temps, adopter les nouveaux statuts de la coopérative (qui sont le cadre juridique, "règles immuables" qu'on modifie tous les 5 à 10 ans, et qui sont complétés par le manuel des membres, qu'on modifie plus régulièrement).

Dans un deuxième temps, nous aurons la lourde tâche d'élire la, le ou les représentant-e-s de La Cagette.

Les dates de ces Assemblées Générales vous seront communiquées dès qu'elles seront fixées.

(*) J'ai pris sur moi de modifier ici le texte de l'auteure en l'ordre des prénoms, en effet Catherine sans aucun doute par soucis de politesse n'avait pu se résoudre à faire autrement et avait écrit « Mireille, Maxime, Antonin et Catherine ». Mais la règle est la règle et elle vaut pour tout-e-s et pour la Présidente : à La Cagette c'est par soucis de ne point s'en faire que l'ordre alphabétique sur nos écrits en maître absolu règne. Charles, scribe.

La Cagette cybernétique : cas de la saisie des présences

Par Julien Guillaume - Attention cet article comporte des acronymes aussi nombreux qu'indigestes

```
00011011000111110110111011000101000000011100001
01100001101100011111011011101100010100000001110
01101100011111011011101100010100000001110000110
11000111110110111011000101000000011100001100011
10001011000011011000111110110111011000101000000
11000011011000111110110111011000101000000011100
10000110110001111101101110110001010000000111000
00110110001111101101110110001010000000111000011
```

Beaucoup de cagette-ot-s expriment entre nos murs leur désamour de la chose informatique. Pourtant, dès qu'on est plus qu'une bande de quelques dizaines de potes, il est absolument illusoire de se passer des technologies numériques : le logiciel est la pierre angulaire de l'organisation de masse.

Reste toutefois à savoir lequel ! On est encore mariés à Gogol premier, l'ogre fou du data, avec l'utilisation généralisée du "Drive" pour beaucoup de notre travail collaboratif. Nous payons donc, comme tant d'autres, le gain en productivité conséquent que nous apporte cet ensemble logiciel, par l'agrégation de nos données dans les modèles de "big data", qui sont paraît-il l'or du XXIe siècle.

Je pense que nous pourrions commencer à nous passer de ce genre de contrat léonin à moyen terme (d'ici 3 ans ?), une fois le bouillant chaudron de notre perpétuelle réorganisation un peu refroidi. Personnellement je viens de réussir à sortir, au bout d'un an de transition, à la fois de l'emprise des "GAFAM" et du téléphone portable... je me sens encore plus marginal mais m'enivre de ma liberté complète et de mon regard retrouvé, espérant que la Cagette pourra gagner elle aussi en autonomie dans un avenir proche. Mais j'ai pour l'heure un ennemi autrement plus pervers : j'ai nommé notre système de saisie des présences !

Celui-ci a été développé par la Louve sur Odo, notre logiciel "ERP", qui nous sert aussi, tel un couteau suisse open source, à gérer les articles, les stocks, les commandes, les caisses, et bien d'autres choses encore. S'il est assez efficace sur plusieurs de ces points, il en est un où il montre clairement ses limites, et c'est celui de la gestion des présences de nos coops.

Qui n'a pas, parmi les courageuses lectrices parvenues jusqu'ici dans une Gazette toujours aussi verbeuse, été marquée un jour absente alors qu'elle avait bien fait son service ! C'est principalement parce que ledit module d'Odo a été développé par une coop de 6000 membres à l'organisation verticale et centralisée, et ne correspond ni à notre culture, ni à nos usages. Jacobines à Paris et Montagnardes dans la Province !

Il faut savoir qu'il existe pas moins de six étapes entre le moment où nous signons la "feuille de présence" et le moment où nous sommes marquées présentes ; il est donc assez logique que les erreurs abondent. Il n'y a pas de journée où je ne doive redonner des "points" à des coops injustement radiées, et ça me gave.

Ce qui m'énerve surtout, c'est l'effet d'exclusion envers les plus fragiles d'entre nous : pour celles qui connaissent la musique, il est facile de se faire "régulariser", mais pour celles qui ne viennent pas souvent, il y a une dimension stigmatisante et assez terrible de "Ah mais tu n'as pas fait ton créneau tu ne peux pas faire tes courses". J'ai vu depuis septembre disparaître de la Coop plusieurs personnes sur lesquelles je comptais m'appuyer pour essayer de tenir un peu nos promesses de mixité sociale, et je suis persuadé que c'est en partie à cause de ça.

Le principe de la cybernétique, ou science de la gouvernance des masses, est selon Wiener, Bateson et autres joyeux drilles de la théorisation du feedback (boucle de rétroaction), de se demander non pas pourquoi quelque chose se produit, mais de chercher les raisons pour lesquelles n'importe quoi ne s'est pas produit. Donc si nos coops en difficulté disparaissent, c'est que notre organisation les y a implicitement poussées à travers l'application d'outils numériques excluants. Changeons notre organisation !

Osons un système néotayloriste, avec une pointeuse sur laquelle les coops en service bippent leur badge à l'arrivée et au départ. Charge au système logiciel, qu'on essaierait de rendre assez intelligent pour ça, de "saisir les présences" de façon automatique en fonction de ces informations. Ça nous fera gagner beaucoup de temps à toutes et on pourra le consacrer à l'extension du domaine de la Coop. Et dégogolisons-nous !

Ont participé avec passion et concentration à la réalisation de cette Gazette de La Cagette : Adrien, Antonin, Catherine, Charles, Élie, Faustine, Julien, Maxime, Pascale, Thibaud, Viviane, les participant·e-s aux comités, en espérant n'avoir oublié personne, et sans pouvoir citer nommément tou·te·s les autres trop nombreuses·x pour leurs conseils, avis circonstanciés, avisés et inspirants.

Si vous souhaitez participer à la prochaine Gazette, que ce soit en proposant un article, des photos, des dessins, des bisous, des ... Vous êtes les bienvenu·e-s !
Envoyez vos œuvres à agoraag@lacagette-coop.fr après la prochaine agora !



LA CAGETTE DE MONTPELLIER

Supermarché coopératif et participatif

Magasin et siège :

19 avenue Georges Clémenceau
34000 Montpellier

contact@lacagette-coop.fr

09 83 34 66 91

04 11 80 25 33

Ouverture le lundi de 14h à 21h et
du mardi au samedi de 8h à 21h

Bureau des Membres :

11 rue Balard
34000 Montpellier

Ouverture du mercredi au vendredi
de 13h30 à 19h

Renseignements sur place ou par
téléphone aux mêmes horaires :

04 11 80 25 30

04 11 80 25 31

Web : lacagette-coop.fr

Page fb : [@LaCagette34](https://www.facebook.com/LaCagette34)

Liens

Annexe à La Gazette de La Cagette de juin 2018

- Vous souhaitez devenir facilitateur·rice ? Voici [le lien vers le formulaire](#).
- Vous souhaitez lire le [compte-rendu de l'Agora du 14 mai 2018](#) ?
- Vous souhaitez voir la présentation "Marges et pertes" présentée à l'Agora du 14 mai 2018 ? [Lien vers la présentation](#).